Image not found or type unknown

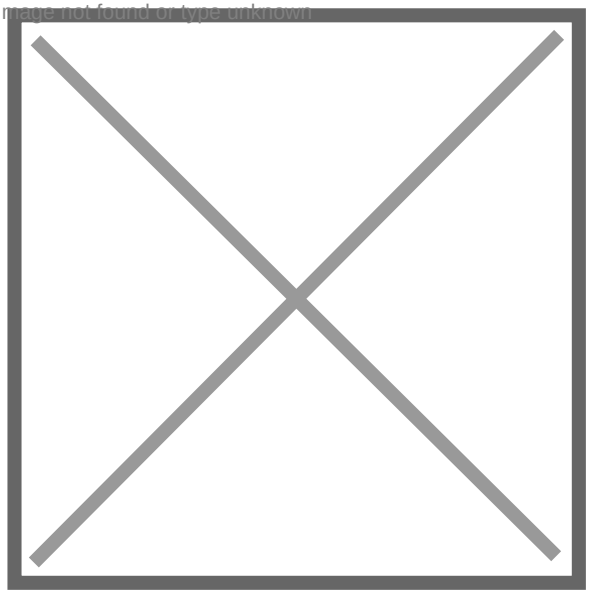

Mis a la maison a 80% de mon salaire

Par **cedric**, le **14/11/2009** à **12:31**

Bonjour,
je travail beaucoup a l'etranger et dans different pays, et j'usque a present mon entreprise a toujour payer les impots que l'ont devais payer a l'etranger
aujourd'huis il ne veulent plus payer ces impots , il veulent prendre sur nos salaire brute un pourcentage, pour ensuite payer les impots de toutes les personnes qui serons soumis a l'impots a l'etranger
ont il le droit le faire si il ont l'accord de representent du ce
car moi je ne veut en aucun cas me retrouver avec une perte de salaire.
merci

Copyright © 2025 Experatoo.com - Tous droits réservés